

**Syndicat des copropriétaires du
« Domaine Le Contemporain Condominiums »**

**Réunion des membres du Conseil d'administration (C.A.)
tenue le mercredi 13 août 2025 à 13h00**

Procès-verbal (PV)

La réunion a eu lieu en mode virtuel avec l'application Microsoft Teams.

1. MOT DE BIENVENUE

2. PRÉSENCES

Les membres du Conseil d'administration (C.A.) présents à cette réunion sont :

- ✓ Paul CHAPUT (#604)
- ✓ Martin GIGUÈRE (#812)
- ✓ Gilles LABONTÉ (#317)

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

4. APPROBATION DU P.V. DE LA RÉUNION DU C.A. DU 16 JUILLET 2025

Le procès-verbal de la dernière réunion du C.A. est approuvé.

5. ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 JUILLET 2025

L'analyse des résultats de l'exercice financier 2025-2026 au 31 juillet 2025 est faite, poste par poste, à la satisfaction des administrateurs. L'utilisation et l'état des fonds sont également passés en revue par M. Gilles Labonté.

6. BORNES DE RECHARGE MULTILOGEMENT : ÉTAT DE SITUATION

L'installation de 19 bornes de recharge par le fournisseur Newtec électricité a débuté la semaine dernière et devrait être complétée d'ici le 29 août 2025. M. Martin Giguère informe les copropriétaires affectés par les travaux planifiés pour le lendemain, qu'il s'agisse d'une installation ou de brèves interruptions de courant électrique.

Comme entendu, tous les paiements des copropriétaires retenus en 2025 pour le volet « multilogement » du programme provincial **Roulez vert** ont été versés au DLCC avant le début des travaux. La facture globale de Newtec sera payée en entier par le syndicat à la fin des travaux. Certaines demandes tardives d'installation ont dû être refusées cette année, le montant maximal annuel de 98 000 \$ admissible à une subvention pour 2025 ayant déjà été atteint. À moins d'un avis contraire, ce volet du programme gouvernemental devrait être maintenu en 2026.

7. APPLICATION DLCC

M. Martin Giguère présente à ses collègues une amélioration apportée à l'application Copropriétaires sous Teams. Il leur est dorénavant possible d'identifier aisément les espaces de stationnement intérieur munis d'une borne de recharge pour véhicule électrique et de préciser lesquelles sont « actives ».

8. VISITE DE SOUMISSIONNAIRES

MM. Martin Giguère et Gilles Labonté ont accompagné M. Sean Beauchemin, ingénieur de Depatie, Beauchemin consultants lors d'une visite du stationnement étagé le 6 août dernier en prévision de travaux correctifs à réaliser dans la prochaine année.

Lors de cette rencontre, M. Beauchemin a expliqué en détail aux représentants de trois firmes spécialisées en entretien de bâtiments un cahier de charge élaboré à la demande du C.A.. Ces travaux ont notamment pour objet d'éliminer une accumulation d'eau récurrente près de la baie de lavage au niveau SS1 ainsi que des fuites d'eau sous les dalles de béton. Les soumissions devaient être déposées au plus tard le 22 août 2025.

9. LOI 16 : ATTESTATION DE L'ÉTAT DE L'IMMEUBLE

Les administrateurs discutent d'un nouveau formulaire élaboré par M. Martin Giguère afin de se conformer aux exigences d'un nouveau règlement directement issu de l'application de la Loi 16. Intitulé *Règlement établissant diverses règles en matière de copropriété divise*, ce règlement précise notamment la forme et le contenu de l'attestation du syndicat sur l'état de la copropriété. À partir du 14 août 2025, ce document devra être remis à tout promettant acheteur lors de la vente d'une fraction d'une copropriété divise.

10. CARNET D'ENTRETIEN : VISITE DES LIEUX

M. Martin Giguère a accompagné récemment un technicien de Depatie, Beauchemin consultants lors d'une visite de l'immeuble effectuée dans le cadre de la livraison prochaine d'un carnet d'entretien.

Ce nouvel outil fait également partie des nouvelles exigences du *Règlement établissant diverses règles en matière de copropriété divise*.

11. PLACEMENTS DES JARDINS (ET-2 ET ET-4)

Gilles Labonté informe le C.A. de ses démarches auprès de Desjardins quant au renouvellement de deux certificats de placement garanti venant à échéance respectivement en août et septembre 2025.

12. AFFAIRES DIVERSES

- *Prochaine réunion du C.A.*

La prochaine réunion du C.A. est fixée au 17 septembre 2025 à 13h30.

Levée de la réunion à 15h10.

Document rédigé par Gilles Labonté (#317)